

LES ACHATS DE TRAVAUX ET SERVICES

FACTURES FOURNISSEURS AVEC TVA SUR LES ENCAISSEMENTS

A. RAPPEL DES REGLES D'EXIGIBILITE DE LA TVA

- Vente de BIENS : Date de **LIVRAISON** (Correspond à la facturation)
- Vente de SERVICES : Date de **PAIEMENT, des acomptes, ou du solde de la facture**
- Vente de SERVICES, avec "**OPTION SUR LES DEBITS**" : Date de **FACTURATION, ET** Date de **PAIEMENT DE L'ACOMPTE** éventuel **AVANT LA FACTURATION**

B. DÉDUCTIBILITÉ de la TVA

La TVA est déductible par l'acheteur lorsqu'elle est due pour le vendeur :

1°/ Achat de biens :

- Si versement d'un acompte, pas de TVA déductible sur cet acompte
- Livraison/Facturation : la TVA est déductible même si cette facture n'est pas encore payée

2°/ Achat de services ou travaux : (le vendeur acquitte la TVA sur les encaissements)

- **Si paiement d'un acompte**, la TVA est exigible, le vendeur rédige une Note de Débit (ou une facture) pour faire apparaître le montant de la TVA perçue sur cet acompte... l'acheteur va pouvoir, de son côté, déduire la TVA sur cet acompte
- **Au moment de la facture** (livraison) la TVA calculée sur la facture n'est pas encore "exigible", l'acheteur ne peut pas la déduire... cette TVA est "**en attente**", à régulariser...
- Au moment de l'encaissement (pour le vendeur), du **paiement** (pour l'acheteur), cette TVA **devient exigible, déductible,...** on doit donc régulariser !

3°/ Achat de services ou travaux : (le vendeur a pris l'option d'acquitter la TVA sur les débits)

- Si paiement d'un acompte, la TVA sur cet acompte est exigible/déductible
- Dès la facturation, le reste de la TVA sur le montant facturé est aussitôt exigible/déductible
- Au moment du paiement de la facture : il ne reste déjà plus de TVA à régulariser !

C. EXEMPLES DE COMPTABILISATION

1°/ ACHAT DE BIENS

MALOTRUC MATÉRIEL 25 Rue des Tillands 42700 FRAINVY Tél. 77 42 89 41 FAX 77 42 89 42 SIRET 911024183 00014 RCS 5105...		Facture N° 68 LE : 5/10
DOIT :		Ets R CASH
Désignation	Montant	TICKET D'IMPUTATION N°
Sacs ciment 25 Kg CPJ30		Date : Journal :
Qté : 5 P.U. 5,25		Opération :
	Hors Taxes 26.25	
	TVA à 19,6 % 5.15	
	TTC 31.40	
	Acompte : -20.00	
TOTAL TTC NET A PAYER	11.40	

Date :	30/9
Bénéficiaire :	MALOTRUC
Acompte	
Montant :	20.00
Chèque N° 3535401	

TICKET D'IMPUTATION N°		
Date :	Journal :	
Opération :		
Compte	Débit	Crédit

Date :	2/11
Bénéficiaire :	MALOTRUC
Montant :	11.40
Chèque N° 3535473	

TICKET D'IMPUTATION N°		
Date :	Journal :	
Opération :		
Compte	Débit	Crédit

2/ ACHAT DE TRAVAUX ou SERVICES (notre fournisseur acquitte la TVA sur les encaissements)

a) Paiement d'un acompte

Date : **25/9**
 Bénéficiaire :
DI PLACO
 Acompte
 Montant :
80.00
 Chèque N° 2536278

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

DIPLACO
 Maçonnerie générale
NOTE DE DEBIT N° D46
 du 25/9
 Doit : Sté R. CASH
 Acompte sur travaux - plafond
 Acompte Hors Taxes 66.89
 TVA à 19.60% 13.11
 TTC 80.00

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

NB : Certaines entreprises passeront l'opération par une seule écriture au journal de banque.

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : 25/9 Journa : BANCHE
 Opération : 278 278 278 278 278 278

Compte	Débit	Crédit
449100	66.89	
445100	13.11	
512...		80.00

b) Facturation des travaux :

DIPLACO Tva sur les encaissements
 Maçonnerie générale
 Facture N° 526
 du 3/10
 Doit : Sté R. CASH
 Rebouchage trous dans plafond
 Hors Taxes travaux : 250.00
 Déduction acompte du 30/9 -66.89
 Total Net Hors Taxes 183.11
 TVA à 19.60% 35.89
 TTC 219.00
 NET A PAYER par chèque fin de mois

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

c) Paiement de la facture :

Date : **2/11**
 Bénéficiaire :
DI PLACO
 Montant :
219.00
 Chèque N° 2536473

EXEMPLE DE TRAVAUX IMMOBILISES :

DUPERCHI
 Alzemes et verrouillage
 Note de débit N°1
 du 28/10
 Doit : M. CASH
 SUR TRAVAUX de blindage
 Date : 1000.00
 196.00
 1196.00
 Bénéficiaire :
DUPERCHI
 Acompte
 Montant :
1196.00
 Chèque N° 2536467

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

DUPERCHI
 Alzemes et verrouillage
 Facture N° 12
 du 5/11
 Doit : M. CASH
 Blindage de votre vitrine
 Hors Taxes : 3500.00
 Acompte -1000.00
 Net Hors Taxes 2500.00
 TVA à 19.60% 490.00
 TTC 2990.00

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

Date : **25/11**
 Bénéficiaire :
DUPERCHI
 Montant :
2990.00
 Chèque N° 2536520

TICKET D'IMPUTATION N°

Date : Journal :

Opération :

Compte	Débit	Crédit

3°/ ACHAT DE TRAVAUX ou SERVICES (notre fournisseur acquitte la TVA sur les débits)

a) Paiement d'un acompte

Date : **26/9**
 Bénéficiaire : **OLYMPIK**
 Acompte
 Montant : **239.20**
 Chèque N° 2536279

le 26/9
 Note de débit N° 407
TRANSPORTS OLYMPIK
 Client : K. SHER
 Acompte par chèque N°
 A.COMPTE HORS TAXES 200.00
 TVA à 19.6% 39.20
 TTC 239.20
TVA acquittée sur les débits

TICKET D'IMPUTATION N°
 Date : Journal :
 Opération :

Compte	Débit	Crédit

NB : L'opération aurait pu être comptabilisée par deux écritures, chacune dans un journal différent

b) Facturation des travaux :

Facture 127235
 le : 6/10
TRANSPORTS OLYMPIK
 Doit : K. SHER
 Livraison express Conteneur 3 tonnes
 St-Etienne / Roubaix
 Hors taxes 1700.00
 Déduction acompte du 26/9 -200.00
 Total Hors Taxes 1500.00
 TVA à 19.60% 294.00
 TTC 1794.00
 NET A PAYER à 30 JFM
TVA acquittée sur les débits

TICKET D'IMPUTATION N°
 Date : Journal :
 Opération :

Compte	Débit	Crédit

c) Paiement de la facture :

Date : **1/12**
 Bénéficiaire : **OLYMPIK**
 Montant : **1794.00**
 Chèque N° 2536331

TICKET D'IMPUTATION N°
 Date : Journal :
 Opération :

Compte	Débit	Crédit

REGULARISATION DE LA TVA EN FIN DE MOIS

Les entreprises peuvent comptabiliser toutes la TVA sur travaux et services dans le compte 44566, mais elles devront faire un calcul en fin de mois car elles ne doivent pas faire figurer sur leur déclaration CA3 les montants qui ne seraient pas encore déductibles.

Les entreprises qui utilisent un compte d'attente (ex: 445886) peuvent passer les régularisations après chaque paiement, ou globalement en fin de mois.

La consultation du compte d'attente (ex. 445886) leur permet de vérifier rapidement quelles factures étaient "en attente" de paiement... (Sur le nombre total de factures d'achat, les factures de travaux et services "sur encaissement" sont statistiquement peu nombreuses...)

Compte N° 445886		Intitulé : TVA déductible en attente				
Date	Jal	Opération	Mouvement		Solde	
			Débit	Crédit	Débit	Crédit
2/10	AC	Fact 67 EXPERT ZICOMPTABLE	225.40		225.40	
15/10	AC	FACT 92 KILOUTOUX	2563.45		2788.85	
22/10	AC	Fact 108 EXPRESS VITRES	15.23		2804.08	
30/10	OD	Regul TVA Déductible S/services		2563.45	240.63	
8/11	AC	FAC 136 CT-NET	54.56		295.19	

